

Fréchet, Claudine (éd.) (2016). *La variation du français dans le monde. Quelle place dans l'enseignement ?* Limoges : Lambert-Lucas, 129 pp.

Annick Farina

(Università degli Studi Firenze, Italia)

Les articles rassemblés dans l'ouvrage *La variation du français dans le monde : quelle place pour l'enseignement ?* offrent un panorama de la manière dont la variation linguistique est abordée dans l'enseignement du français sous différents angles et dans différents lieux et époques. Sont ainsi analysées les spécificités lexicales de la région Rhône-Alpes (Jean-Baptiste Martin), la base historique et géopolitique sur laquelle reposent les relations entre langue allemande, langue française et dialecte alémanique dans la région alsacienne (Marie-Thérèse Maurer-Feder), la place réservée aux helvétismes dans l'enseignement du français en Suisse (Jean-François De Pietro, Federica Diémoz et Marinette Matthey), l'influence de la représentation normative du français dans l'enseignement, en France et au cours des siècles (Marie-Madeleine Bertucci), la relation à la norme du français 'standard' et à la variation linguistique des apprenants italiens de FLE (Hugues Sheeren), la variation lexicale du français d'Afrique dans les manuels d'apprentissage du français d'Afrique subsaharienne (Cristelle Cavalla et Sascha Diwersy), la capacité à reconnaître des accents régionaux francophones et à comprendre des énoncés de locuteurs provenant de différentes régions de la francophonie par des étudiants en FLE germanophones et anglophones, pour mesurer leur formation aux compétences réceptives (Anika Falkert) et enfin des expériences didactiques visant à préparer les apprenants en FLE au développement de ces compétences dans le cadre d'une initiation aux accents francophones (Fanny Auzeau).

Cette liste peut donner une idée de l'ouvrage comme d'un assemblage de thèmes et de points de vue hétéroclites reliés à différents domaines (lexicologie, dialectologie, sociolinguistique, didactique, etc.) entre lesquels il nous semble difficile de trouver des affinités, mais ce n'est pas l'impression qui résulte de sa lecture, qui permet au contraire de comprendre la complexité du phénomène de la reconnaissance de la variation francophone et de son enseignement. L'introduction de Claudine Fréchet pose clairement les enjeux de cette reconnaissance :

Il convient que les enseignants, les formateurs, les rédacteurs de manuels approchent la norme d'une façon différente afin de permettre à chacun – formateur, apprenant allophone ou natif – de mieux apprécier la langue française qui est une langue riche d'une longue histoire. Pourquoi ne pas valoriser notre variété linguistique dans nos programmes à l'instar de la variété géographique ? Les deux variétés contribuent également à la diversité. (15)

L'analyse en diachronie tant de l'évolution du français dans son contact avec d'autres langues ou dialectes que des jugements de ses locuteurs et des institutions par rapport à cette évolution, qui apparaît dans les premiers articles, précède et confirme une description, présente dans la plupart des articles, des lacunes dans ce domaine des programmes d'enseignement et des ouvrages de référence pour l'apprentissage du français aussi bien langue maternelle que langue étrangère. Ces lacunes sont en effet le témoignage de la prégnance d'une vision normalisatrice de la langue et d'un enseignement basé principalement sur l'emmagasinage de règles orthographiques typiques d'une langue française écrite standardisée. Pourtant, comme le démontre Jean-Baptiste Martin, la littérature accueille depuis des siècles les régionalismes et nombre de dictionnaires des différentes variétés de français ont vu le jour ces dernières décennies. De nombreux textes officiels semblent aller aussi dans ce sens bien qu'ils ne s'arrêtent la plupart du temps qu'à une simple citation de la diversité linguistique (par exemple le *Projet de socle commun* français de 2014 cité par Marie-Madeleine Bertucci qui mentionne la « diversité des usages du français », le *Plan d'études romand* de 2011 cité par Jean-François De Pietro, Federica Diémoz et Marinette Matthey qui se réfère à l'apprentissage des régionalismes avec les registres de langue, ou le Cadre Européen cité par Fanny Auzeau qui prévoit lui aussi l'apprentissage des registres et « expressions idiomatiques et dialectales » (mais seulement aux niveaux C1 et C2). Les différentes expériences menées par plusieurs des auteurs sur des apprenants francophones et allophones et la description d'activités didactiques comprenant l'apprentissage de formes particulières à des variétés de français (par ex. « le voleur de mots » présenté par De Pietro, Diémoz et Matthey) démontrent la richesse et l'utilité des nouvelles approches, qui participent à sortir de l'image d'un français langue « démodée » décrite par Hugues Sheeren et correspondant aux nécessités de communication des apprenants confrontés à des réalités d'usages et d'accents multiples et qui n'y sont jusqu'à présent pas préparés comme le démontre l'enquête de Anika Falkert.